

*Question présentée par le député :*

*M. André Pfeffer*

*Date de dépôt : 2 juin 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Conséquences du passage en mains étrangères du fleuron genevois Firmenich**

Le géant genevois des arômes et parfums Firmenich fondé en 1895 a tout récemment annoncé sa fusion avec l'entreprise néerlandaise DSM, menée en toute discrétion au point que la conseillère d'Etat chargée de l'économie n'était curieusement pas au courant de l'opération en cours, à la différence d'autres membres du collège.

Sur le fond, des observateurs économiques estiment plutôt que la fusion s'apparente à une vente, la part de la famille genevoise s'élèvera à 34,5% contre 65,5% pour l'entreprise néerlandaise. L'actuel président du conseil de surveillance de DSM présidera le conseil d'administration de DSM-Firmenich. Le siège de la future entité sera double, à Kaiseraugst (AG), et aux Pays-Bas, à Maastricht.

Du côté de Firmenich, on assure que l'opération ne déploiera que des effets minimes sur les 1400 postes de travail que fournit l'entreprise à Genève. Malheureusement, par le passé, le passage en mains étrangères de fleurons genevois, comme l'entreprise Serono, rachetée par Merck, s'est traduit par la suppression des 1250 emplois du site genevois. Aux disparitions de postes de travail viennent s'ajouter des pertes de savoir-faire et de culture industrielle.

Outre les conséquences sur l'emploi, des conséquences fiscales sont attendues à Genève avec le départ du siège. Par ailleurs, comme l'a rappelé la conseillère d'Etat chargée des finances, l'impôt sur le bénéfice des sociétés est très inégalement réparti entre les entreprises, avec un pour cent des entreprises payant 78,2% de l'impôt sur le bénéfice.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Quelles garanties sur le maintien de l'emploi chez Firmenich à Genève ont été obtenues par le Conseil d'Etat ?*
- 2) *A combien sont estimées les pertes de recettes fiscales liées au déménagement du siège ?*
- 3) *Pourquoi Madame la conseillère d'Etat chargée de l'économie n'était-elle pas au courant de la fusion ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.